

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 11-444-1933 promulguant dans La colonie Le décret du 23 octobre 1935, portant relèvement des retenues pour logement aux colonies sur le traitement des officiers.

n° 11-444-1933

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
16 novembre 1933

Numéro JO  
n° 444 du 30/11/1933

Date du numéro  
30 novembre 1933

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu l'arrêté du 1er octobre 1914 réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

**Vu** le décret du 23 octobre 1935, portant relèvement des retenues pour logement aux colonies sur le traitement des officiers, inséré au Journal officiel de la République française du 7 octobre 1933,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 23 octobre 1935 susvisé, portant relèvement des retenues pour logement aux colonies sur le traitement des officiers. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

**CHAPON-BAISSAC.**